



Distr.: GÉNÉRALE

GC.9/15

16 novembre 2001

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

## CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Neuvième session

Vienne, 3-7 décembre 2001

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

### LA DIMENSION RÉGIONALE

#### Quinzième session de la Conférence des Ministres africains de l'industrie

Note du Directeur général

Résumé des résultats de la quinzième session de la Conférence des Ministres africains de l'industrie.

#### INTRODUCTION

1. La quinzième session de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) et la réunion de son organe subsidiaire, le Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique, ont été tenues à Yaoundé (Cameroun) du 25 au 30 octobre 2001. La Conférence et la réunion du Comité intergouvernemental d'experts ont eu pour principal objet de faire le point des progrès accomplis en direction de l'industrialisation des pays africains depuis la quatorzième session de la Conférence.

2. La Conférence a en outre identifié de nouvelles stratégies à long terme et de nouveaux mécanismes pour promouvoir l'industrialisation de sorte à faciliter la participation de l'Afrique à l'économie mondiale, et elle a décidé d'une restructuration de la CAMI.

3. Parallèlement à la quinzième session de la Conférence, le troisième Forum du secteur privé a été tenu du 22 au 24 octobre 2001. Son objectif était de promouvoir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, et de faciliter un partenariat de travail entre la CAMI et les diverses organisations du secteur privé en vue de l'expansion de la production industrielle dans la région.

4. Ont participé à la CAMI les représentants de 29 pays africains, dont 15 ministres et secrétaires d'État. En outre quatre pays européens ont suivi les travaux en qualité d'observateurs. Plusieurs institutions sous-régionales et/ou intergouvernementales ont pris part à la réunion, notamment des représentants du secteur privé et d'organisations de la société civile.

5. La Conférence a élu un nouveau Bureau, composé des représentants des pays ci-après:

Président	Cameroun (Afrique centrale)
Premier Vice-président	Afrique du Sud (Afrique australe)
Deuxième Vice-Président	Maroc (Afrique du Nord)
Troisième Vice-Président	Madagascar (Afrique orientale et océan Indien)
Rapporteur	Nigéria (Afrique de l'Ouest)

6. Les Ministres de l'industrie de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont été désignés pour siéger au Bureau en leurs qualités respectives de Président du Comité directeur de l'Alliance et de Président sortant de la CAMI, afin de ménager la continuité des travaux.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

## I. CONCLUSIONS PRINCIPALES

7. La Conférence a pris note des six documents dont elle était saisie:

- Stratégies et mécanismes pour le développement industriel de l'Afrique (ONUDI);
- Pérennisation de la CAMI (ONUDI);
- Rapport d'avancement sur l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique (ONUDI);
- Opportunités et défis: exploitation des technologies de l'information et de la communication, et commerce électronique en Afrique;
- Questions nouvelles dans le développement du secteur privé: renforcement de la compétitivité des PME en Afrique (CEA);
- Renforcement de l'intégration régionale en Afrique (OUA).

8. Après avoir pris acte des débats sur chacun des documents susmentionnés, la Conférence a fait siennes les recommandations correspondantes et a ajouté les observations ci-après:

9. À propos des **stratégies et des mécanismes pour le développement industriel de l'Afrique**, il a été suggéré d'envisager de créer un fonds de développement industriel africain, ouvert au capital risque, afin de répondre aux besoins financiers des entreprises africaines.

10. Les ministres ont débattu de la **pérennisation de la CAMI**, et se sont félicités de la proposition du Directeur général de l'ONUDI, à savoir traiter des activités de la CAMI dans une perspective sous-régionale. À cet effet, des réunions sous-régionales pourraient être organisées avec l'appui de l'ONUDI, afin d'articuler les politiques et les stratégies industrielles communes en vue de la mobilisation de ressources. Les ministres ont aussi souligné le rôle déterminant de la Conférence en tant que tribune régionale pour la coopération, le dialogue et le partenariat industriels entre les pays africains.

11. Les participants ont unanimement souhaité la pérennisation de la CAMI, et ont prié le Secrétariat

conjoint et le Bureau de la quinzième Conférence d'entreprendre des consultations avec les autres organes concernés, par exemple l'Union africaine, le nouveau Partenariat pour le développement africain et le Groupe de parrainage de l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique (AIA).

12. En ce qui concerne les **opportunités et les défis se rapportant à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication et au commerce électronique en Afrique**, il a été suggéré d'étudier la faisabilité de la création d'un portail industriel africain en vue de promouvoir la diffusion des technologies, l'investissement et la diffusion des meilleures pratiques.

13. Au sujet de la **compétitivité des PME en Afrique**, le rôle important que jouent les microentreprises dans la création d'emplois et l'atténuation de la pauvreté a été salué.

14. S'agissant du **renforcement de l'intégration régionale en Afrique**, la Conférence a instamment appelé les pays africains à éliminer toutes les formes de discrimination et tous les obstacles techniques.

### Résolutions

15. Trois grandes résolutions ont été adoptées par la Conférence, leur texte complet étant disponible sur demande au comptoir de distribution des documents:

Résolution 1 (XV) L'industrialisation de l'Afrique

Résolution 2 (XV) Pérennisation de la CAMI/AIA

Résolution 3 (XV) Stratégies et mécanismes pour le développement industriel de l'Afrique

### Lieu de la seizième session de la Conférence

16. La proposition faite par Madagascar d'accueillir la seizième session de la Conférence a été acceptée à l'unanimité. Des dates appropriées seront proposées lors de la prochaine réunion du Bureau.

## II. DISPOSITIONS À PRENDRE PAR LA CONFÉRENCE

17. La Conférence pourra souhaiter prendre note des informations communiquées dans le présent document.